



SECTION



VIENNE

GROUPE DE TRAVAIL DUERP

Lundi 18 janvier 2021

Comme chaque année, nous avons été sollicités pour participer aux groupes de travail d'analyse, de reclassement et de cotations des risques recensés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels 2019-2020. Tous les services de la DDFIP y ont normalement participé en 2020. Des lignes « risque Covid » ont été ajoutées par l'assistante de prévention en cours d'année.

Ce compte rendu n'a pas pour objet de lister une par une les lignes de chaque risque mais de vous informer sur les quelques réponses qui ont été apportées par la direction face aux différents risques évoqués par les agents, sans attendre le PAP.

Durant la journée, les risques psycho-sociaux n'ont pas été étudiés. Ils feront l'objet d'un prochain GT en mars.

Les problématiques générales :

- les troubles musculo-squelettiques (TMS) : ils font l'objet de nombreuses lignes, car ils sont engendrés par la position assise, le travail sur écran, les téléphones, le port de charges lourdes (cartons, archives, mais aussi ordinateurs portables).

Des équipements peuvent être demandés à la direction (fauteuil, bras-support, deuxième écran pour le télétravail, des chariots). Des guides « ergonomie » des espaces de travail sont également disponibles en ligne. Bien que les bureaux aient été déplacés pour satisfaire les distanciations réglementaires en matière de Covid, il ne faut pas en négliger la disposition.

La direction a de nouveau rappelé qu'il était interdit de stocker quoique ce soit sur le dessus des armoires (risque de chutes d'objets).

☺ Il ne faut pas hésiter à consulter le médecin de prévention pour tout équipement ergonomique spécifique. Le CHSCT finisse toutes ses prescriptions. Aucun équipement ne pourra être accordé sans prescription.

☺ Le CHSCT finance également des formations sur les TMS, sur les positions de travail.

☺ Depuis plusieurs mois, nous demandons à la direction le financement de valise à roulettes pour les agents nomades et télétravailleurs. Il ne faut pas attendre que les agents souffrent de douleurs au dos et aux épaules pour les envoyer vers le médecin de prévention. Il semblerait que le positionnement de la direction ait évolué sur le sujet. N'hésitez pas à demander une sacoche à roulettes à votre chef de service.

- la luminosité : le problème de luminosité (trop de lumière, ou pas assez) revient dans de nombreux services. Les néons posent des soucis en termes de positionnement et provoque des éblouissements, de la fatigue oculaire, voire des migraines ophtalmiques. Il est préconisé de faire des pauses visuelles régulièrement. Mais cela ne règle pas le problème sur le long terme.

☺ Les membres FO Finances en CHSCT vont tenter de proposer un achat d'impulsion de lampadaires à lumière indirecte LED. Si nous attendons que la DDFIP remplace les néons de nos bâtiments, nous souffrirons toujours de fatigue oculaire dans 20 ans ...

- le bruit : les services en plateau souffrent de travailler dans un environnement bruyant (sans surprise !) dû au téléphone, aux conversations des uns et des autres, à la formation des nouveaux agents. La direction envisage de poursuivre l'offre de télétravail qui permet de réduire le nombre de personnes en même temps dans les bureaux, et donc les nuisances sonores.

Les répondants des téléphones (tapez 1, tapez 2) vont être revus pour que les appels des différents services arrivent au bon endroit. Des réaménagements de bureaux sont également à prévoir.

Des casques peuvent également être fournis aux agents qui en expriment la demande.

☉ le bruit est la première source de nuisances en open space, ce n'est pas nouveau et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes toujours opposés à leur mise en place.

- l'environnement thermique : de nombreux sites souffrent d'une chaleur excessive en été, et d'un grand froid en hiver malgré le chauffage. Un audit énergétique de tous les sites est en cours. Pour le site de Châtelleraut, le coût de la rénovation énergétique du bâtiment s'élève à 800 000 €...

Une fois le bilan terminé, la direction décidera d'un plan de rénovation avec amélioration des huisseries, isolation des façades, isolation des toitures, ... étape par étape, dans le cadre de France Relance.

- le risque routier : de nombreux agents utilisent l'une des voitures de l'administration ou plus souvent leur véhicule personnel, pour des déplacements professionnels.

Le Kangoo disponible sur le site de Slovénie par exemple, est ancien et les freinages doivent être anticipés, ce qui n'est pas propice à rassurer les utilisateurs. La direction n'envisage pas l'acquisition d'un nouveau véhicule.

☉ N'hésitez pas à vous inscrire (ou réinscrire) au stage de conduite à risques, financé par le CHSCT, même si vous n'avez pas de déplacements professionnels au quotidien (vous avez au moins le trajet domicile-travail).

- le ménage : comme d'habitude, l'hygiène (ou plutôt le manque d'hygiène) des lieux de travail a suscité de longues discussions. La quasi-totalité des agents de la DDFIP se plaint d'un ménage insuffisant. Et de nouveau, il a été rappelé que les agents devaient régulièrement dénoncer les manquements via leur chef de service, et sur les cahiers disponibles sur chaque site.

Quant au nettoyage des écrans et claviers, cela relève des agents eux-mêmes. Les produits nettoyeurs sont disponibles à la commande avec les autres fournitures.

- le risque d'agression : la DDFIP est une administration en contact quotidien avec le public. Bien que les agressions soient rares, le risque demeure, que ce soit au guichet, en rendez-vous, par téléphone, ou dans l'entreprise. Que ce soit l'expression d'un mécontentement, une agression verbale voire physique, les agents doivent pouvoir compter sur le soutien de leurs responsables et de la direction. Un groupe de travail « accueil » va être mis en place prochainement, suite à la publication de la note départementale sur l'accueil et sur le référentiel qualité.

☉ Le CHSCT de la Vienne finance une formation « gestion de l'agressivité » qui aide à acquérir les bons réflexes en cas de comportements agressifs.

- la sécurité lors des dégagements de fonds : il a de nouveau été signalé le manque de sécurité lors des dégagements de fonds à la Poste, cette dernière ne respectant pas partout la convention signée il y a quelques années, malgré le courrier envoyé par la DDFIP. Les agents sont contraints de dégager devant les autres clients de La Poste, sans confidentialité.

- les mesures Covid : la liste des mesures prises pendant la période de confinement puis post-confinement a été listée : poursuivre la communication sur les gestes barrières. Achat fournitures selon les besoins (désinfectants, gants, masques, masques inclusifs, gels hydroalcooliques...). Veiller au respect des consignes. Suivi des agents par le médecin de prévention (reprise de travail, cas testés positifs au virus). Privilégier les réunions audio visio, la jauge des salles des réunions, la présence de gel, désignation d'un référent Covid. Augmentation du nombre télétravailleurs et du nombre de jours télétravaillés. Prévoir des mesures spécifiques agents vulnérables.

Des prestations supplémentaires de nettoyage des surfaces de contact par ONET sur les sites importants est effectuée (rampes, poignées de portes, ascenseurs).

Site de Chatellerault :

- le local prévu pour le stockage extérieur a été livré. L'ancien local qui ne ferme plus à clé va être démonté dans les prochains jours et le nouvel installé à sa place. Ainsi le matériel d'entretien des espaces verts n'aura plus à être porté dans les escaliers, du sous-sol vers l'extérieur.
- La direction a rappelé que la sortie du parking ne s'effectue que par la rue Gatault. Le portail situé rue des stades doit rester fermé et n'être utilisé qu'en cas de secours. Il a été évoqué une demande de rdv auprès de la municipalité pour trouver une solution pour sécuriser cet accès (visibilité réduite à cause du stationnement notamment).
- la luminosité du parking va être étudiée (éclairage insuffisant de nuit).
- la rampe du côté de l'entrée du personnel va être examinée pour savoir s'il convient de la remplacer.

Site de Montmorillon :

- Le sol est recouvert en partie de moquette et en partie de dalles PVC, à l'étage. Il est envisagé de retirer la moquette pour égaliser le sol.
- sur les archives de la trésorerie, situées au rez-de-chaussée, il est envisagé à terme de les faire monter à l'étage, au plus près du service.
- un panneau « sens interdit » (ou un panneau « flèche ») va être installé à l'entrée du parking, à destination des usagers qui ne respectent pas le sens de circulation obligatoire du parking malgré les fléchages au sol.
- Quant à l'entrée et la sortie du bâtiment, jugée dangereuse, la mairie n'a toujours pas trouvé de solution (ne souhaite pas de ralentisseurs, mais pourrait installer des panneaux interdisant le stationnement le long de la route).

Site de Civray :

- la répartition des bureaux de l'ensemble du site va être mise à plat dans le courant de l'année.
- pas de deuxième TPE prévu, car il est prévu une caisse unique.

Site de Slovénie :

- le tapis situé « entrée nord » sera enfin installé dès que les travaux des sanitaires sur le site seront finis.
- le sens de circulation « covid » va être remis en place dès la fin des travaux.
- les fissuromètres posés à différents endroits du bâtiment ne présentent aucun mouvement.
- un point global, service par service, sur les archives du site va être effectué en 2021. Certains services ont besoin de plus de places que d'autres, les archives débordent.

Site de Saint Louis :

- la dangerosité des portes coupe-feu a été mis en avant. Pour lutter contre le froid, les agents ferment les portes, alors qu'elles sont asservies au système d'alarme incendie. Elles devraient être ouvertes. Comme elle ne dispose pas de hublot, le risque de se prendre la porte en pleine figure est réel. Leur utilisation sur le site va être revue.
- Les boutons des lumières des escaliers seront remplacés par des détecteurs de mouvement. En effet, les lumières sur les interrupteurs actuels à timer ne fonctionnent plus et de nombreux agents se retrouvent dans le noir en descendant ou montant les escaliers.

Site de Riffault :

- lorsque le guichet PMR n'est pas utilisé par une personne en situation de handicap, l'utilisateur se retrouve debout face à l'agent assis (et donc en position dominante). La direction n'a pas de solution, hormis de demander à l'agent de rester debout le temps de la réception. La direction n'envisage pas d'installer une chaise (mobile ou fixe ou escamotable) pour l'utilisateur.
- pour le bruit entre les guichets SPL et amendes, il n'est pas prévu de les intervenir avec le guichet PMR. En revanche, la direction réfléchit à l'installation d'une cloison (vitrée, plexiglas, ...) afin de

limiter les nuisances sonores entre les deux guichets, et pourrait récupérer et tester un interphone de guichet.

Site de Loudun :

- un contrat d'entretien a été signé avec une entreprise extérieure pour les espaces verts du site.
- une porte est en cours d'installation dans le hall, afin d'éviter les divagations du public dans le couloir. Le guichet de Dangé St Romain a également été installé pour sécuriser les agents d'accueil.
- compte tenu du nombre d'agents présents sur le site entre la trésorerie et le SIP, il est envisagé à moyen terme d'intervertir les deux services : la trésorerie à l'étage et le SIP au rez-de-chaussée. Ce n'est qu'une idée, qui n'a pas encore été soumise aux agents et qui fera l'objet de discussions dans les mois à venir.

Trésorerie de St Julien l'Ars :

le bâtiment présente des fissures. La collectivité propriétaire va être de nouveau sollicitée pour a minima la pose de fissuromètres afin de mesurer l'évolution et si la structure ne présente pas un risque.

Trésorerie de Vivonne :

Une infiltration d'eau par le toit a dégradé fortement l'isolation, la laine de verre s'échappe à travers les dalles de plafond et provoque des irritations respiratoires pour les agents sur place. Des travaux vont être demandés au bailleur public. La direction estime que remplacer la VMC ou les dalles de plafond ne réglera pas le problème en totalité.

N'hésitez pas à nous contacter

Notre mail : fo.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/086/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP86>